



HAL
open science

Schémas de pensées et projets collectif autour des races locales : le cas du cabri Créole aux Antilles

Gisèle Alexandre, Valérie Angeon

► **To cite this version:**

Gisèle Alexandre, Valérie Angeon. Schémas de pensées et projets collectif autour des races locales : le cas du cabri Créole aux Antilles. *Ethnozootecnie*, 2009, 87, pp.143-149. <hal-01600973>

HAL Id: hal-01600973

<https://hal.science/hal-01600973v1>

Submitted on 30 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

SCHÉMAS DE PENSÉES ET PROJETS COLLECTIFS AUTOUR DES RACES LOCALES: LE CAS DU CABRI CRÉOLE AUX ANTILLES.

Gisèle ALEXANDRE⁽¹⁾, Valérie ANGEON⁽²⁾

Résumé: Dans le cadre d'un renouveau de la défense des races locales, cet article analyse les schémas de pensées et les projets collectifs autour du cabri Créole aux Antilles où existent simultanément deux modèles de développement, l'élevage « traditionnel » et l'élevage « moderne ». Le premier utilise la race locale, la Créole et des systèmes d'élevage traditionnels comme l'attache au piquet ; il a été souvent appelé à disparaître mais en réalité, il présente une réelle capacité de résistance et d'adaptation. L'élevage moderne à base de races exotiques importées utilise des systèmes d'élevage de type intensif qui s'inspirent des modèles européens et qui ont été soutenus par la politique du gouvernement ; c'est donc le modèle dominant. De ce fait, la filière caprine en Guadeloupe voit cohabiter des exploitations de polyculture-élevage souvent valorisant des zones difficiles et des grosses structures d'élevage qui se spécialisent en production de viande caprine semi-intensive. On assiste actuellement au paradoxe où un type racial viande (génotypes à base de sang Boer ou autres croisements viande) devient dominant au détriment de la race locale. Or la race Créole gagnerait à être soutenue en raison de sa résistance et son adaptation au milieu. Mais sur cette question, l'aspect strictement technique est dépassé par le débat sociétal avec ses dimensions historiques, humaines et culturelles. Toutefois en Guadeloupe, il n'y a pas de vision collective unanime pour soutenir la race locale, ce qui est dû à des intérêts divergents et une difficulté de mise en cohérence de l'ensemble du projet. Ainsi, l'une des questions principales qui se posent est : comment infléchir les pratiques des éleveurs pour qu'ils s'approprient leur race locale qui est un élément d'ancrage au territoire, au savoir-faire et à la culture antillaise ? La démarche d'une production d'un cabri Créole AOC permettrait de relier la race locale au terroir en favorisant l'identité locale amenée à être portée par les acteurs territoriaux. Donc pour aboutir à un véritable modèle de développement à l'avenir, il conviendrait de mettre en place un véritable processus d'appropriation de la race locale dans son territoire.

Introduction

Dans le domaine de l'élevage, on assiste à un renouveau de la défense des races locales grâce notamment aux grands organismes internationaux (FAO, DAD). Qu'en est-il réellement sous des latitudes comme nos régions Antillaises, où pourtant les conditions semblent requises pour la poursuite de tels objectifs ? Souvent les races locales apparaissent comme un carrefour d'intérêts et d'enjeux dans les systèmes agraires régionaux dont elles constituent un élément d'identité comme reporté en Corse (Casabianca et Vallerand, 1994). Que ce soit du point de vue des ressources génétiques elles-mêmes que du point de vue du système régional d'élevage.

A propos de modèles de développement, les conceptions les plus véhiculées soutiennent que le cheptel s'organise aux Antilles, sous deux formes extrêmes : un élevage "traditionnel", survivance du passé, face à un élevage "moderne". Pour certains, l'élevage traditionnel serait appelé à disparaître à terme ou tout au moins ne mériterait pas d'attention particulière car mis en œuvre par des "détenteurs d'animaux" et non des "éleveurs", complètement dans l'informel et en dehors de toute norme. Pour d'autres, cet élevage serait à défendre en vertu d'une

adaptation plus grande au milieu autant écologique que socio-économique et d'une meilleure valorisation des ressources locales. De récentes évaluations montrent, que l'élevage non "professionnel ou intensif" participe de manière conséquente à l'approvisionnement du marché : moitié de la production de viande de porc locale (Zebus et al., 2005) ou près des ¾ pour la viande caprine (Alexandre et al., 2006). Cela laisse à penser que pour garder autant d'importance, cet élevage a dû s'adapter à des changements naturels, techniques, sociétaux et économiques. Une hypothèse forte soutient que ces élevages hérités de l'économie de plantation issus du modèle patrimonial qui ont perduré autant représenteraient aujourd'hui des sources d'innovation.

A propos du débat sur les races locales, Casabianca et Vallerand (1994) ont démontré comment la race locale doit être appréhendée à travers des fonctions i) socio-économique (elle est support de systèmes de production et d'emplois, directs et induits ; ii) stratégique (elle constitue un atout, effectif ou potentiel, d'originalité voire de rente) et iii) culturelle et symbolique (c'est un élément souvent très important du patrimoine et de l'identité régionaux). Ces fonctions concernent avant tout la communauté locale. Sont-elles reconnues pour être suffisamment souvent soutenues par les bailleurs de fonds ? Quels sont les enjeux pour ces bailleurs de fonds ? Quels sont les schémas de pensées qui président à l'élaboration des politiques génétiques voire des plans de développement de l'élevage.

1) INRA UR 143 Unité de Recherches Zootechniques, INRA, Centre Antilles-Guyane, Domaine Duclos, 97170 Petit Bourg, Guadeloupe

2) CEREGMIA (Centre d'Etude et de Recherche en Economie, Gestion, Modélisation et Informatique Appliquée) Université des Antilles et de la Guyane, Campus de Schoelcher, B.P. 7209, 97275 Schoelcher Cédex

Eléments de contexte

Situation générale de l'élevage

L'élevage constitue une des voies de diversification de l'agriculture guadeloupéenne depuis une cinquantaine années. Deux modes de production prédominent (même si une multitude de systèmes est représentée), une minorité organisée de quelques moyens à gros élevages "modernes" et une grande majorité d'élevages traditionnels (ruminants: Diman et al., 2006; porcins: Zebus et al., 2006). En 2007, le secteur représentait 18 % des 270 M€ de produits annuels agricoles et près de 50% des 44000 ha de SAU (46% de STH). Plus des ¾ des 9490 exploitations agricoles possèdent un cheptel (avec une prépondérance pour les ruminants). Par ailleurs, sur 200000 ha de surfaces non cultivées, il est fréquent d'y trouver des animaux élevés au piquet. En 2006 il avait été chiffré plus de 10000 détenteurs de bovins. Des chiffres officiels (IE, 2008) font état de 250 éleveurs pour 5000 chèvres alors qu'une enquête récente (Jacquot, 2008) reportait près de 2500 exploitations élevant des cabris. Quant à elle, la non moins officielle mission ODEADOM-CAPGENES (Boué et al., 2008) reporte 31000 têtes dont 12500 mères. De l'avis même des techniciens de terrain certains annoncent un chiffre double. C'est dire l'ampleur du secteur informel peu répertorié.

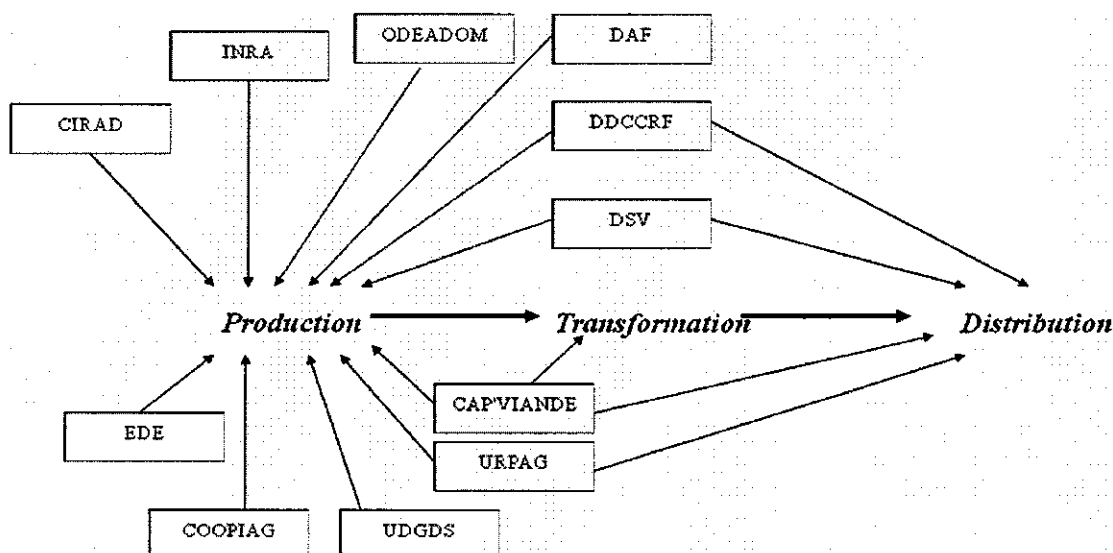
Des schémas de pensées assez tranchés coexistent pour décrire la filière animale aux Antilles. Par exemple, pour les porcins (Zebus et al., 2004), la vision que l'on garde de l'élevage "d'antan" est celle de cochons de race créole, nourris d'eaux grasses, de résidus agricoles, des fruits excédentaires et parfois d'aliments cuits expressément. Ils étaient attachés à un arbre ou logés dans des parcs rudimentaires et ce sont essentiellement les membres de la

famille qui s'en occupaient. Aux antipodes de cet élevage domestique, l'élevage "moderne", "intensif", "aux normes", "industriel", "professionnel", tel que promu en Guadeloupe dès la fin des années 70, s'est fortement inspiré de l'élevage de l'Ouest de la France. Ces élevages dits professionnels correspondent en fait à un véritable "paquet technologique" races exotiques, alimentation à base d'aliments concentrés, bâtiments normés et spécialisés, rythme intensif de reproduction intensif, gestion technique des troupeaux autour de la rentabilité numérique, et vente à la grande distribution.

Pour l'élevage de ruminants on peut souligner un schéma similaire quoique moins tranché en terme de dualité des systèmes. L'élevage traditionnel (Navès, 2003) concerne les bovins créoles - qui étaient des animaux de trait - élevés à l'attache, valorisant quelque soit la surface enherbée, les résidus de culture de canne, représentant une épargne sur pied plus qu'un objectif de production. L'élevage moderne se pratiquerait dans des unités spécialisées d'unités d'engraissement d'animaux exotiques et/ou en croisement industriel. Le schéma de développement pour l'élevage des herbivores s'appuie sur les principes de la révolution verte et l'introduction de génotypes exotiques (Navès, 2003) utilisés en race pure ou en croisement.

Ces types d'élevage ont été complètement soutenus par la politique de développement, les structures d'encadrement, de formation, de crédit et de recherche (figure 1). C'est donc le modèle dominant.

Figure 1. Environnement de la filière caprine en Guadeloupe (Asselin de Beauville, 2002)



Et pourtant, la filière élevage a connu par le passé de graves crises structurelles, organisationnelles et financières (Delcombel, 2005). Elle est de loin, celle qui a connu le plus de tentatives et le plus d'échecs en termes d'organisation collective. Elle est également l'illustration d'une organisation fortement encadrée et financée par les pouvoirs publics, sur un modèle de développement inspiré

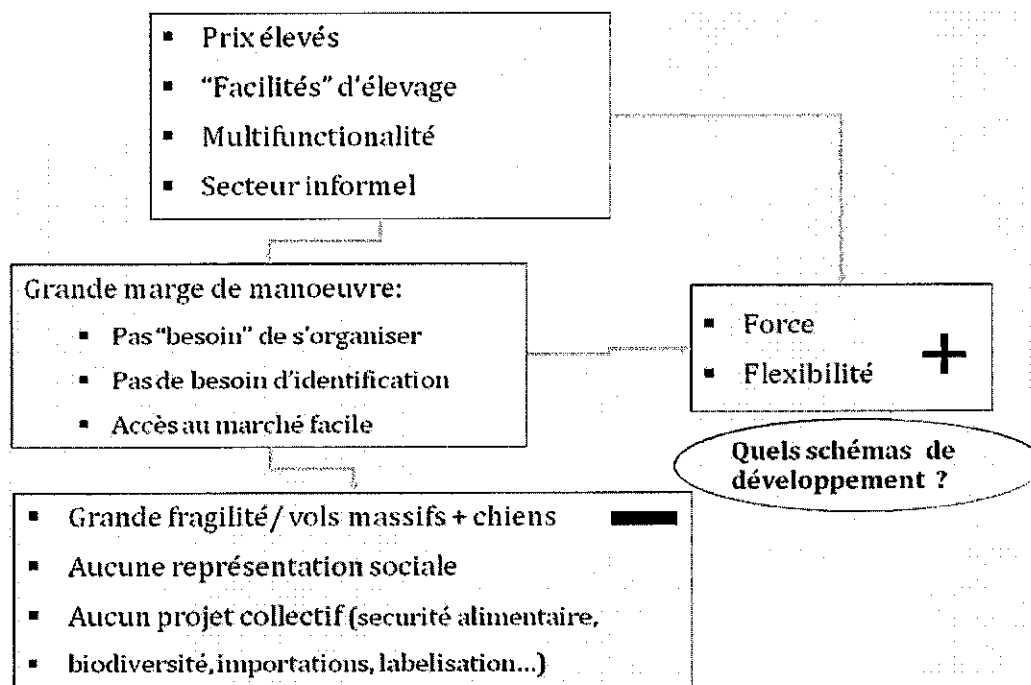
du modèle coopératif métropolitain. Il faut souligner que depuis peu, des plans de relance sont mis en œuvre et une interprofession (IGUAVIE) coordonne les actions de développement. Les modèles de développement subventionnés (DOCUP et ODEADOM) affichent les objectifs prioritaires de professionnaliser les éleveurs et d'améliorer la productivité.

Étude de cas du cabri en Guadeloupe

La filière caprine en Guadeloupe n'échappe pas à cette règle générale (Alexandre et al., 2006). Les caprins, élevés pour la viande, sont le plus souvent intégrés dans une entreprise familiale, ou un système d'exploitation polyculture-élevage, ou encore ils permettent de valoriser des zones difficiles. Mais il existe aussi de grosses structures d'élevage qui sont spécialisées dans la production caprine semi-intensive (Alexandre et al., 2008a). L'élevage caprin participe à l'économie de marché (en termes de production d'animaux et de viande ainsi que de produits artisanaux), à l'économie familiale (en termes d'autoconsommation, revenu et de réserve pécuniaire (élevage-tirelière) mais a aussi des implications culturelles fortes telles que décrites par Alexandre et al. (2003). Cet élevage a aussi des déterminants territoriaux en termes de valorisation de terres marginales. Il est important de souligner comment les fonctions culturelles améliorent la rentabilité de l'entreprise caprine (*sensus largo*). Malgré l'omniprésence des cabris sur le département, les facilités d'élevage de cet animal et malgré leur grande productivité ou les offres de prix sur le marché, ce secteur a connu aussi de graves crises. Un diagnostic de la filière peut faire

apparaître les atouts et contraintes suivants (figure 2). Les points positifs seraient des prix de vente élevés, une relative facilité d'élevage de ces animaux du fait de leur petite taille et de leur rapide turn-over. Ceux-ci sont de manière large considérés comme multifonctionnels et par ailleurs le poids de l'informel est élevé (Alexandre et al., 2008a). Tous ces points résultent en une grande marge de manœuvre puisque les éleveurs ne ressentent pas le besoin de s'organiser, l'identification animale ne paraît pas être prépondérante et l'accès au secteur économique est possible ce qui rend globalement la filière solide et à la fois flexible. Cependant des conséquences négatives sont aussi à relever: les prix élevés et le fort taux de demande induisent aussi des vols, il y a aussi insuffisance de la représentation du groupe social et la défense d'un intérêt collectif. Il y a peu de pression à la base pour induire une politique face aux régulations européennes ou formuler des suggestions face aux importations ou alors elle est unidirectionnelle et accaparée par les représentants du système dominant. Nous verrons plus précisément la question de la politique génétique.

Figure 2. Atouts et contraintes du secteur caprin aux Antilles (Alexandre et al 2006)



Discours officiel ambiant

Mais en même temps, aux Antilles françaises, comme ailleurs, la référence au développement d'une agriculture durable et multifonctionnelle imprègne les discours. Les nombreuses invites réglementaires, quelles que soient leurs aires d'émergence et d'application, ainsi que le renouvellement des demandes sociétales tendent à conforter l'adoption de modes de production et de pratiques plus respectueux de l'environnement. Aussi, depuis que les principes de sécurité alimentaire et de durabilité sont

devenus une préoccupation sociétale majeure, les schémas de pensée liés au concept de conservation de la biodiversité s'imposent au niveau l'action publique, notamment dans le cadre de programme de développement durable à promouvoir. Cependant, dans la réalité les concepts ne s'appliquent pas toujours de façon concrète et les principes ne sont pas toujours respectés. Qu'en est il exactement? Comment expliquer cette distanciation entre le "discours et le faire"?

La question génétique

Partant de l'animal comme ancrage central, notre propos est de questionner les enjeux qui sous-tendent certains projets de développement appliqués en Guadeloupe. Pour ces projets de développement dits professionnel, moderne d'un secteur dont on ne veut retenir que la partie formelle marchande (bien que minoritaire, en

crise etc...), il semble bien que l'animal-race rapporte à des schémas de pensées favorisant les transferts de technologie, l'uniformisation des systèmes de production, la dépendance aux marchés des matières premières et les risques écologiques. Quelles sont les questions autour de la définition de la race

Race pure et type racial

Les définitions et différence entre race pure et type racial sont rappelées par Lambert-Derkimba (2007). Boué et al. (2008) analysant le secteur caprin dans les DOM, indiquent que les phénotypes viande Boer notamment ne sont garants d'aucune origine génétique alors que la race Créole fait partie d'un schéma (en cours d'approbation nationale avec standard de race: Mandonnet et al., 2009). On assiste donc à un fort paradoxe (autre confrontation de schémas de pensées) où on aurait bien un type racial viande qui va devenir dominant tandis que la race locale serait bien la "race pure". Ce paradoxe peut s'accompagner à termes, d'effets inverses des résultats escomptés: le type racial Boer peut induire des dilutions ou autres orientations (Alexandre et al., 2008b) dans le cheptel producteur de viande (alors qu'il devrait garantir forte croissance et conformation de carcasse). En revanche la

race pure Créole gagnerait à être soutenue puisque porteuse notamment de gènes de résistance et d'adaptation au milieu, autres critères majeurs à promouvoir pour le futur des activités d'élevage. Par ailleurs, race pure et type racial mis en concurrence présentent des coûts de production et d'accessibilité (Lambert-Derkimba, 2007), qui déterminent la propension des acheteurs à se tourner plutôt vers l'un ou l'autre: un animal de race pure (ressource formelle institutionnalisée) est plus cher à l'achat qu'un animal de type racial (ressource informelle). Or la situation dans le secteur de l'élevage caprin aux Antilles (formel ou informel) est bien inverse; c'est le type racial Boer qui bénéficie d'une image valorisante tandis que celle la race Créole tarde à se forger une place légitime (Alexandre et al., 2009).

Race formelle et informelle

Lambert-Derkimba (2007) nous fait part d'un débat important dans le domaine de la promotion des races locales: transformation du statut de la ressource "race" informelle à la ressource formelle. Une race, pendant des générations, peut être considérée comme une ressource par un ensemble d'usagers. Il s'agit de groupes d'éleveurs qui l'utilisent dans leurs systèmes de production, d'habitants d'une région portant à travers elle une part de leur identité culturelle, d'écologues la considérant comme un outil de gestion, etc. Au sein même de chaque catégorie, les usagers n'en ont pas forcément une vision homogène et ne mobilisent pas le même système de production. Tout le monde n'utilise pas les mêmes critères d'appartenance à la race, ou ne donne pas le même ordre de priorité pour chacun. Malgré cela, la race existe de façon plus ou moins codifiée par les usagers: elle est identifiée comme ressource informelle. La question pour les races Créoles dans nos régions est de savoir à quelle image (ou quelles représentations) elles renvoient. Alexandre et al. (2009) indiquent que la stricte question technique est largement

dépassée par le débat sociétal pris dans toutes ses dimensions humaines, culturelles, historiques. Le passage de la ressource informelle à la ressource formelle vient de la constitution d'un groupe d'usagers autour d'un projet racial (1). Les usagers extérieurs à ce groupe doivent suivre les recommandations de ce collectif gestionnaire pour pouvoir exploiter des animaux devenus officiellement de race pure. Notons pour notre débat qu'à l'heure actuelle en Guadeloupe des actions de sélection du caprin Créole ont démarré alors que des institutions officielles telle que l'ODEADOM (Boué et al., 2008) confie à CAPGENES le soin de construire et conduire des projets basés sur d'autres génotypes

Par ailleurs (continue Lambert-Derkimba, 2007), une race, qu'elle ait un statut de ressource formelle ou informelle, évolue sans cesse. La définition peut concerner la race dans le présent, mais aussi dans le passé (schémas de pensées de l'élevage d'antan) et dans le futur (schéma de pensées du progrès technologique et économique).

Quels projets collectifs?

Pluralité de discours (ou d'intérêts) divergents

Une rapide analyse de la situation rend compte de

1) La gestion des races s'articule autour de différents acteurs, le projet de gestion de la ressource doit proposer des critères précis et des épreuves de qualification pour formaliser l'appartenance à la race. Il ne s'agira plus d'un consensus plus ou moins large, mais de règles très précises basées sur des données factuelles. La reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture permet en effet de reconnaître, en plus de l'existence de la race elle-même,

l'encastrement de la production caprine (dans sa double dimension formelle et informelle) dans un contexte social, normatif, institutionnel et marchand complexe. Il ressort qu'il n'y a pas de vision collective unanime sur l'intérêt du soutien à la race locale (hormis certains éleveurs de la coopérative soucieux de maintenir la souche maternelle

l'existence d'un gestionnaire légitime et unique.

locale, Mandonnet et al., 2009). En réalité, une pluralité d'opérateurs sont concernés par la filière (organismes publics de recherche, institut d'élevage, services déconcentrés de l'Etat ...) et sont eux-mêmes porteurs de visions et de représentations différentes. On assiste à i) une prévalence de discours (et d'intérêts) divergents; ii) une difficulté de mise en cohérence ex-ante des représentations; iii) un hiatus entre le discours sur la race locale et les signaux incitatifs donnés (soutien aux races exogènes). Cette pluralité de discours brouille la qualité du message énoncée aux agriculteurs. Dans ce contexte, quelles instances doivent-ils croire? Cela aboutit sans doute à une perte de confiance et de légitimité des instances. Difficile pour les agriculteurs de se forger un référentiel stable de valeurs. De même il y a des difficultés des agriculteurs à normaliser et institutionnaliser ces signes de reconnaissance. Aussi, sous l'effet des actions publiques mises en place (subventions, suivi, appui et conseils techniques prodigués aux éleveurs), les signaux du marché deviennent très favorables au développement de la filière sous cheptel importé (même si il s'agit de développer un système basé sur le croisement).

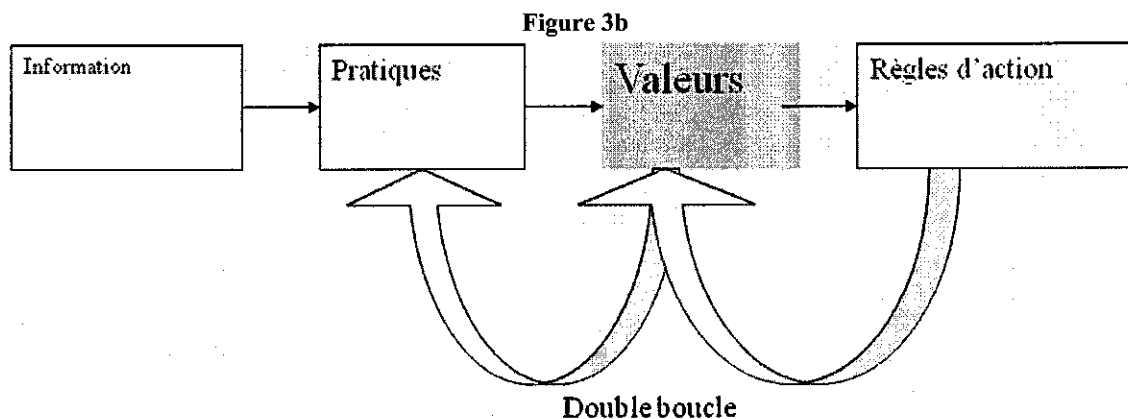
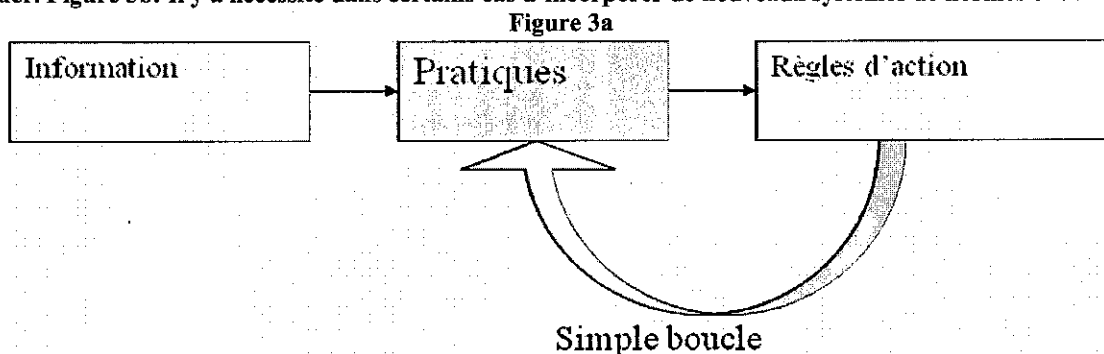
Constatant l'écart entre les faits et les objectifs affichés sur ces questions de préservation de patrimoine ou de soutien de la biodiversité, la question qui est posée est "comment infléchir les pratiques? Comme rappelé par

Dedieu et al. (2003) décrivant les systèmes d'élevage, mais aussi comme cela existe dans les sciences de gestion reporté par Angeon et al. (2006), les pratiques s'appuient sur des référentiels aussi le changement de pratiques (figure 3) relève de processus d'apprentissage (soit l'acquisition de connaissances nouvelles). L'apprentissage peut être de nature individuelle ou collective. La dimension collective de l'apprentissage requiert l'adhésion d'un groupe qui tient pour légitime ces nouveaux savoirs et reconnaît leur intérêt.

Un certain nombre de conditions particulières doivent être réunies pour que se mettent en place des dynamiques d'apprentissage. Elles tiennent, d'une part, dans la capacité d'accès des agriculteurs aux informations (ce qui suppose la présence d'un médiateur, traducteur pour faciliter la compréhension et la mise en application des connaissances et des savoirs) et, d'autre part, dans la constitution d'une organisation collective (on apprend mieux dans un cadre collectif qu'individuel).

C'est en provoquant des ruptures cognitives c'est-à-dire des changements radicaux quant aux représentations internes des acteurs que leurs pratiques sont susceptibles d'évoluer (figure 3b). Par exemple, Dulcire et Chia (2004) ont reporté l'impact des représentations des agriculteurs guadeloupéens et réunionnais dans la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation.

Figure 3. Caractérisation des formes d'apprentissage (source Angeon et al, 2006): Figure 3a, C'est en provoquant des changements radicaux quant aux représentations internes des acteurs que leurs pratiques sont susceptibles d'évoluer. Figure 3b: Il y a nécessité dans certains cas d'incorporer de nouveaux systèmes de normes et de valeurs.



Quelles conditions particulières doivent être réunies pour laisser émerger un projet racial porté

collectivement (de nouvelles dynamiques d'apprentissage)

Conditions de l'appropriation des races?

Lambert-Derkimba (2007) développe les démarches et schémas de pensées qui sous tendent l'action de l'appropriation des races locales. Tout éleveur (producteur, propriétaire d'animaux) peut s'approprier une race par la manière qu'il aura de définir la race à ses propres yeux (et de l'associer à ses pratiques d'élevage). En parallèle, à l'échelle individuelle, il faut des éleveurs réellement engagés dans une démarche de valorisation de la race dans un système de production où elle apporte des aptitudes et des performances recherchées. Un enjeu majeur, l'appropriation d'un projet collectif basé sur le génotype évoluant dans son environnement (naturel technique et économique), ces deux éléments en interrelations étant les soubassements mêmes des systèmes de production (Dedieu et al., 2008). Nous prenons ici l'animal comme élément d'ancrage. Ainsi, le premier élément de discussion tient à la présence ou à l'absence de projet racial collectif. Une race reste associée à un territoire mais aussi un savoir-faire, une culture. Dans les schémas de pensées cités où existe une dichotomie classique des élevages traditionnel vs. moderne, nous pouvons entrevoir aussi l'opposition des systèmes patrimonial vs. technologique, des économies paysanne vs. marchande ou encore des modèles de développement local vs. exogène. Le jeu de mot ou le raccourci facile ferait dire entre race

locale vs. race exogène

L'impact des collectifs ou de certains individus sur les choix génétiques seront des éléments permettant d'informer le phénomène d'appropriation. Or seul le secteur moderne est formel et est organisé; les autres exploitants, diffus et répartis sur tout le territoire n'ont pas accès au centre de décision. Il y a non seulement une échelle collective et une échelle individuelle, et il y a bien une approche du secteur formel et celle du secteur informel.

Cependant, les politiques locales, par la mise en oeuvre de plans de développement territoriaux, pourraient participer à légitimer l'appropriation des ressources génétiques. En revanche, si la tendance est au croisement avec des races exotiques, peut se poser à terme le problème du maintien de femelles pures créoles (Alexandre et al., 2009). Une manière de conserver ce patrimoine génétique serait la réalisation des projets de promotion de la race créole ou plus exactement de la viande de cabri créole par la création d'une marque de qualité tel qu'un label. En effet, élément essentiel au développement local, la certification intègre la race dans processus nouveau de qualification et peut impulser une dynamique nouvelle.

Qualification des produits et durabilité des activités

La mobilisation des races locales dans les conditions de production des AOC est de plus en plus fréquente en France. Elle devient un élément fondamental du terroir, l'animal est un lien entre le terroir et le produit (de l'alimentation consommée au produit qu'il fournit). Cependant la race n'est pas seule à participer à ce résultat; c'est bien son imbrication dans un ensemble de pratiques qui permet l'expression du produit recherché. Une stratégie de niche visant à relier la race locale à son terroir en privilégiant des produits axés sur l'identité locale doit être favorisée et portée par les acteurs territoriaux. Elle s'appuie sur l'insertion des produits locaux dans une véritable démarche de développement territorial telle que reportée par Angeon et al. (PSDR, 2008).

Que dire en regard du respect des principes du développement durable? Il s'agit bien de fournir des produits typés au marché fut il de "niche" mais aussi d'être viables et reproductibles. De façon implicite on peut supposer que la reproductibilité des systèmes relevant du

système dominant sera assurée par les structures et infrastructures du développement (approche technologique) alors qu'elle pourrait se faire par le biais du capital naturel du territoire. En effet, pour assurer un schéma intensif professionnalisé à base de génotypes exotiques (purs ou croisés) il faut bien assurer l'introduction des reproducteurs ou de leurs semences (structures et personnel assurant l'IA), s'assurer de l'efficacité de leur utilisation (maîtrise des accouplements), optimiser les techniques d'élevage des produits (technicité de l'alimentation, contrôle des pathologies, gestion des troupeaux voire de l'habitat), plusieurs étapes qui doivent s'appuyer sur l'encadrement technique ad hoc, des sessions de formation des éleveurs. Somme toute une série d'étapes nécessaires à tout développement agricole régional qui pourrait servir tout aussi bien des modes de production à base de races locales et d'utilisation des matières premières et s'affranchir d'une dépendance à l'importation des intrants (biologiques, matériels)

Conclusions

Pour dépasser les simples schémas de pensées, les représentations tronquées et aboutir à terme à de véritables modèles de développement endogène relevant des concepts d'agriculture durable; pour que la réhabilitation des races locales aille au-delà d'un vœu pieu ou du discours ambiant (fut il institutionnel) il conviendrait de mettre en oeuvre un

véritable processus d'appropriation des races locales dans leurs territoire et filière par incorporation de nouveaux systèmes de normes et de valeurs. Cependant, la présence d'un médiateur, pour faciliter la compréhension et la mise en application des connaissances et des savoirs devrait être relayée par un portage institutionnel et politique fort.

Bibliographie

- Alexandre, G., Asselin - Beauville, S., Bienville, Y., Shitalou, E., 2003. *Ethnozootechnie*, 70, 35-51
Alexandre G., Asselin-de-Beauville S., Shitalou E., Zebus M.F., 2006, EAAP publication. p. 183-188.
Alexandre, G., Asselin de Beauville, S., Shitalou, E. and Zébus, M. F., 2008a. <http://www.cipav.org.co/lrrd/lrrd20/1/alex20014.htm>
Alexandre, G., Leimbacher, F., Maurice, O., Domarin, D., Navès, M., Mandonnet, N. 2008b. *Tropical Animal Health and Production*.

41, 635-644

Alexandre G., Ribal-Rilos M., Navès M., Mandonnet N. 2009. *Ethnozootechnie*. 85, 111-124.

Angeon V., Caron P., Lardon S. 2006. <http://developpementdurable.revues.org/index2851.html>

Boue, P., Sigwald, JP., Jousset, M. 2008. Mission DOM, ODEADOM-CAPGENES, pp 50.

Casabianca F, Vallerand F. 1994. *Génétique Sélection Evolution* 26, suppl 1, 343s-357s

Dedieu, B., Faverdin, P., Dourmade, J.-Y., Gibon, A., 2008. *INRA Prod. Anim.*, 21 (1), 45-58.

Delcobel, E., 2005. Thèse de Doctorat en Economie rurale, UAG/CIRAD/ENESAD. pp 519.

Diman, J.L., Naves, M., Alexandre, G., Zébus, M.F., 2006. EAAP publication. p. 355-360.

Dulcire M., Chia E., 2004. *Ruralia*, 2004-15, <http://ruralia.revues.org/document1034.html>.

IE 2008. Programme "réseaux fermes de référence, POSEI France, pp 60

Jacquot, M., 2008. DAA Ingénieur AgroParisTech, 82 p.

Lambert-Derkimba A. 2007. Thèse de doctorat Systèmes d'élevage et gestion des ressources génétiques. Agroparistech. pp 284

Mandonnet N., G. Alexandre, M. Naves, S. Asselin De Beauville. 2009. 3R Décembre 2006

Naves M. 2003. Thèse de doctorat INA-PG, pp

PSDR 2008. Programme "Pour et Sur le Développement Régional" Salers: une race pour des produits locaux, une identité et un développement territorial

Zébus, M.F., Alexandre, G., Diman, J. L., Despois, E., Xandé, A., 2004. *Cahiers Agricultures*, 13, 263-270.

Zébus M. F., Alexandre G., Diman J.L., Paul J.L, Despois E., Phaëton E. 2005. *Journées de la Recherche Porcine en France*. 37, 407-412.

Zébus. M. F. Diman J. L. Alexandre G. Dauphin N. 2006. EAAP publication

